

ANNEE ACADEMIQUE 2007-2008
Séminaire d'histoire contemporaine (H+E)
Anthropole / salle 4068
Lundi 13h15-15h
Cours-séminaire destiné aux 2e et 3e années Bachelor et 1^{ère} partie règlement 7

Prof. François Vallotton
Assistante : Céline Schoeni

Culture et relations internationales : propagandes, diplomatie et mondialisation culturelles en Europe et aux Etats-Unis 1880-1980

MODALITES D'ORGANISATION DU SEMINAIRE

L'enseignement est assuré par le Prof. François Vallotton et l'encadrement des étudiant·e·s par l'assistante Céline Schoeni.

Heures de réception François Vallotton : sur rendez-vous (bureau 5090)

Heures de réception Céline Schoeni : lundi 10h15-12h (bureau 5099)

Conditions de participation

Afin d'obtenir l'accréditation de ce séminaire, les participant·e·s doivent prendre en charge une présentation orale et rendre un travail de séminaire écrit. Une présence régulière au séminaire tout au long de l'année académique est également demandée.

Présentation orale d'un sujet de séminaire (temps de parole : 45 minutes)

Au minimum 2 semaines avant la date de la présentation orale, les étudiant·e·s auront obligatoirement un entretien avec Mme C. Schoeni. Comme base de discussion, les participant·e·s fourniront les documents suivants dactylographiés :

- un plan détaillé de l'exposé.
- une problématique succincte (une page A4 , soit environ 2'700 signes).
- une bibliographie sélective respectant les normes de la section. Seuls les sites Internet émanant d'autorités scientifiques peuvent être cités.

Lors du séminaire de **la semaine précédant la présentation orale**, les étudiant·e·s distribueront un petit dossier à tous·tes les participant·e·s contenant le plan, la problématique, la bibliographie.

Rendu du séminaire écrit

Le travail écrit doit être rendu **deux semaines après la présentation orale**. Il doit se présenter sous la forme d'un article scientifique, soit un texte suivi avec une conclusion en relation avec la problématique, ainsi que les références bibliographiques en notes. **Il doit respecter les limites suivantes : env. 30'000 à 42'000 signes (inclus espaces et notes)**. Les travaux ne comportant pas l'ensemble de ces éléments sont refusés sans être corrigés. **Tout désistement entraîne l'impossibilité de se présenter aux examens.**

Lors de la remise du travail écrit, l'étudiant·e est tenu·e de fixer un **entretien de correction** avec le Prof. F. Vallotton. Ce n'est qu'après la remise et la discussion du séminaire écrit que l'étudiant·e est en droit de demander la signature lui permettant de s'inscrire à l'examen. A cette occasion, il est conseillé de discuter le sujet d'examen.

Les étudiant·e·s souhaitant se présenter à la session de juillet 2008 sont encouragé·e·s à s'inscrire à un séminaire suffisamment tôt dans l'année afin que la procédure de validation puisse se dérouler avant la date d'inscription aux examens.

Examen

Le **sujet d'examen** porte sur un autre sujet que celui traité par l'étudiant·e lors de son séminaire. L'examen ne porte pas uniquement sur le sujet d'examen, mais sur **l'ensemble des connaissances acquises lors du séminaire**.

L'étudiant·e fait parvenir aux examinateurs un dossier d'examen de 5 pages maximum contenant :

- l'intitulé exact du sujet d'examen
- une petite bibliographie (5-6 titres)
- une problématique succincte (une page A4 soit environ 2'700 signes)

Ce dossier est exigé **pour l'examen oral comme pour l'examen écrit**. Il est à **disposition** de l'étudiant·e lors de sa préparation d'examen.

Critères d'évaluation

Critère d'évaluation de la présentation orale

- Intérêt du contenu de la présentation : capacité à développer un discours historique analytique.
- Pertinence des réponses aux questions.
- Maîtrise de la communication orale
- Utilisation des supports didactiques.
- Adaptation du travail aux remarques formulées lors des entretiens d'encadrement. Remise du dossier de présentation.

Critères d'évaluation du travail écrit

- **Le plagiat entraîne un refus immédiat du séminaire.**
- Cohérence de l'ensemble du travail.
- Traitement de l'information (capacité de synthétiser, de hiérarchiser et de structurer l'information).
- Maîtrise méthodologique du texte historique écrit (citations, niveaux de discours).
- Développement d'un discours historique personnel et argumenté (ne pas résumer ou paraphraser d'autres auteurs et adopter une certaine distance critique vis-à-vis de leurs discours, apporter des faits historiques, des documents ou des chiffres à l'appui d'une interprétation).
- Toute information et analyse doivent être ancrées dans un cadre chronologique et géographique précis.
- Qualité de l'information et de la réflexion proposées (maîtrise de la problématique et du champ historiographique).
- Les travaux dont la mise en forme ou le niveau de langue ne permettent pas la compréhension du contenu seront refusés.
- Les travaux corrigés qui ont été jugés insuffisants sont sujets à remédiation. En cas de nouvelle insuffisance, la validation du séminaire n'est pas attribuée.